

## **ASSURANCE CHÔMAGE : UN TOURNANT HISTORIQUE AU DETRIMENT DES CHERCHEURS D'EMPLOI ?**

**A la suite de l'échec des négociations entre les partenaires sociaux, SNC s'inquiète de la reprise en main de la réforme de l'assurance chômage par le gouvernement qui a désormais, tout loisir de procéder aux mesures qui permettront de faire plus de trois milliards d'économies sur les trois années à venir.**

La lettre de cadrage adressée aux partenaires sociaux demandait d'aboutir à la réalisation d'économie de 1 à 1,3 milliard d'euros par an, pendant 3 ans. SNC avait déjà alerté sur cette approche financière de la réforme et ses possibles conséquences sur les chercheurs d'emploi. A la suite de l'échec de la négociation, SNC s'inquiète donc de la possibilité pour les pouvoirs publics de procéder, eux-mêmes, par décret, aux changements non obtenus des partenaires sociaux. C'est une évolution historique si on considère que ce régime, créé par convention collective il y a 60 ans, constituait au niveau national une référence de la négociation sociale.

### **Protéger les plus précaires**

S'agissant des changements, sont particulièrement visés les droits des personnes qui, faute de mieux, alternent de courtes périodes d'emploi et de chômage et peuvent cumuler partiellement leur revenu d'activité et leurs allocations d'assurance chômage. Il est reproché à ce mécanisme d'être l'une des principales sources du déficit de l'assurance chômage et de favoriser les contrats courts. Pour SNC cette approche tend à faire reposer la dégradation des comptes de l'assurance chômage sur les salariés les plus précaires pour justifier une réduction de leurs droits. Si pour SNC des adaptations sont nécessaires, l'association refuse qu'elles passent par une limitation des droits qui fragiliserait davantage les personnes les plus en difficulté.

### **Donner du sens à la réforme**

SNC, tout en rappelant son regret de ne pas voir apparaître les sujets d'emploi et de chômage dans les thématiques du grand débat national, considère que pour avoir du sens la réforme de l'assurance chômage doit viser à :

- encourager le maintien dans l'emploi, chez un même employeur, ou chez un nombre limité d'employeurs plutôt que le fractionnement des contrats ;
- permettre aux chercheurs d'emploi un accès plus précoce à une formation conduisant à des réinsertions également plus rapides et, par conséquent, à une réduction de dépenses de l'assurance chômage ;
- prévenir par un accompagnement très renforcé le chômage de longue durée, car plus le chômage dure, plus la recherche est difficile et de moindre effet.

De plus, considérant qu'un jour d'indemnisation coûte globalement 150 millions d'euros à l'assurance chômage, pour SNC l'objectif doit être le renforcement de l'accompagnement de façon à ce que la durée d'indemnisation moyenne qui est de 420 jours, soit réduite de 7 jours. Cette approche permettrait d'obtenir une économie de 1 milliard d'euros par an, soit ce qui est demandé

dans la note de cadrage gouvernementale et ce sans réduire les droits à indemnisation des chercheurs d'emploi et en favorisant le retour à l'emploi de celles et ceux qui en sont éloignés.

---

**Solidarités Nouvelles face au Chômage** a été créée en 1985 pour lutter contre le fléau du chômage et soutenir les chercheurs d'emploi grâce à l'engagement de citoyens bénévoles. Elle agit autour de 3 axes :

- L'accompagnement des chercheurs d'emploi dans la définition de leur projet et de leurs recherches
- La création d'emplois solidaires
- La défense des intérêts des chercheurs d'emplois auprès des institutions publiques

Aujourd'hui, l'association coordonne 2 500 bénévoles répartis dans 200 groupes de solidarité partout en France. Plus de 64% des 4 000 personnes accompagnées trouvent chaque année une issue positive à leur démarche.

---

### **CONTACTS PRESSE :**

Pauline Simon 06 29 80 36 15 / 01 42 47 14 31 / [pauline.simon@snc.asso.fr](mailto:pauline.simon@snc.asso.fr)